

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N°11-2021

Politique Agricole Commune (PAC)

La nouvelle PAC a besoin de conditionnalité sociale !

Cette semaine est présentée comme cruciale pour les orientations de l'agriculture européenne : conseil des ministres de l'agriculture le 22 mars, présentation du plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique par la Commission européenne le 24 mars, Super trilogue sur la PAC le 26 mars.

Les salariés de l'agriculture, souvent invisibles, jamais cités dans les débats, doivent être reconnus.

Parmi les points de négociations difficiles : la conditionnalité sociale des aides inscrite dans la position adoptée par le Parlement européen. Pour une fois, il sera question des 10 millions de personnes employées dans l'agriculture européenne. En France, ce sont près de 1 million de salariés de production agricole auprès des 450.000 agriculteurs. La précarité de l'emploi agricole constitue une vulnérabilité de l'agriculture européenne et française.

La nécessaire transition agroécologique ne pourra réussir sans associer exigences sociales et environnementales.

Pour la Fédération générale agroalimentaire (FGA) - CFDT, la PAC doit s'emparer de la question de l'emploi, facteur clé de la résilience de notre système alimentaire. **Il est nécessaire d'élever les standards européens, environnementaux comme sociaux, notamment par la conditionnalité des aides. C'est là une vision qui s'inscrit dans la continuité de notre action syndicale entreprise de longue date avec l'EFFAT (la Fédération Européenne des syndicats des Secteurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et du Tourisme).**

Le plan stratégique national doit être mobilisé pour soutenir le développement de l'emploi de qualité en agriculture. La FGA-CFDT avance des propositions concrètes et s'investit dans les concertations.

Fait à Paris, le 22 mars 2021

Contacts :

Franck TIVIERGE, Secrétaire national : 06.87.31.21.80
Gaël DAVID, Secrétaire fédéral : 06.76.16.43.00
Presse : 06.89.04.25.27